CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E208023** **VALABLE JUSQU'AU** **12/03/2027**

ÉDITÉ LE 09/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/08/1994

Raison sociale : ELECTRICITE PASCAULT ELECTRONIQUE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 25/03/2022

Capital : 15 000

10 GRANDE RUE
58700 PREMERY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NEVERS

Siret : 398 223 503 00010

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 20822

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 79752771

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 79752771

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 06 69 02 80 34 **Fax :**

Portable : 06 69 02 80 34

Responsabilité légale :
CASSEYRE ALEXANDRE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALIT...

Site Internet :

E-mail : epe-sarl-premery2@orange.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 525 063 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	5	13/03/2025
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur	5	13/03/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/02/2026 11:31

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E208023** **VALABLE JUSQU'AU** **12/03/2027**

ÉDITÉ LE **09/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/08/1994
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 25/03/2022
Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NEVERS

Siret : **398 223 503 00010**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 20822
Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 79752771
Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 79752771
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : **ELECTRICITE PASCAULT ELECTRONIQUE**

10 GRANDE RUE
58700 PREMERY

Téléphone : 06 69 02 80 34 **Fax :**
Portable : 06 69 02 80 34

Site Internet :
E-mail : epe-sarl-premery2@orange.fr

Responsabilité légale :
CASSEYRE ALEXANDRE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALIT...

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	13/03/2025
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	13/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	13/03/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	13/03/2025
o Isolation des combles perdus	13/03/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/02/2026 11:31

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.